

Les Saisons de la Voix

17^e concours International de la mélodie de Gordes

Monic Cecconi-Botella

Jérôme Boutiller
président du jury

**samedi 6 septembre
dimanche 7 septembre 2025**

Gordes / Hôtel de Ville / Espace Simiane



Membres du jury

Monique Albergati

Déléguée consulaire d'Italie,
Présidente de Petit-Palais Diffusion

Valérie Chevallier

Directrice générale de l'Opéra Orchestre national
Montpellier Occitanie

Daniela Dominutti

Déléguée artistique de l'Opéra Nice Côte d'Azur

Victoria Jung

Conseillère artistique de l'avant-scène opéra
(Neuchâtel – Suisse)

Xavier Adenot

Directeur de production
de l'Opéra de Massy

Patrick Canac

Président des Musicales du Luberon

Jean-Michel Dhuez

Animateur et Conseiller artistique
de Radio-Classique, directeur du Festival Lyrique
de Montperreux

Cyril Diederich

Chef d'orchestre, directeur artistique des
Concerts au coucher de Soleil d'Oppède-le-Vieux

Jérôme Gay

Président de Génération Opéra

Christophe Ghristi

Directeur artistique de l'Opéra national du
Capitole de Toulouse

Dieter Kaegi

Directeur du TOBS
(Opéra Bienne-Soleure, Suisse)

Martin Kubich

Directeur de Vichy Culture, directeur de la culture
de la Ville de Vichy

Loïc Lachenal

Directeur de l'Opéra
de Rouen Normandie

Richard Martet

Conseiller artistique des Saisons de la Voix de
Gordes, Président du jury Voix des Outre-mer

Alain Perroux

Directeur désigné
du Grand Théâtre de Genève

Frédéric Roels

Directeur de l'Opéra Grand Avignon

Éric Rouchaud

Directeur du Théâtre Impérial-
Opéra de Compiègne

Président du jury

Jérôme Boutiller

Baryton

Le concours comprend deux catégories :

samedi 6 septembre 2025

à partir de 15h

Catégorie solistes

non accompagné(e)s d'un(e) pianiste ;

dimanche 7 septembre 2025

de 11h à 13h et à partir de 14h30

Catégorie duos chant / piano

accompagné(e)s de leur pianiste.

Auditions

Le concours se déroulera en public, sur deux journées, à l'**Espace Simiane (mairie de Gordes)** pour la **catégorie solistes chant**, samedi 6 septembre 2025 à partir de 15h ; pour la **catégorie duos chant-piano**, dimanche 7 septembre 2025 de 11h à 13h, et à partir de 14h30. Proclamation des résultats dimanche en fin de journée, à l'issue des délibérations du jury.

Modalités d'inscriptions par mail

Un droit d'inscription est demandé à tout participant(e) soit : **Soliste** : 50 € / **Duo** : 100 €. Les candidat(e)s doivent fournir les pièces suivantes : un curriculum vitae, une photographie, une photocopie de la pièce d'identité, le règlement des frais d'inscription, le programme de concours avec la fiche des mélodies choisies et **la fiche d'inscription dûment remplie (disponible sur le site www.lessaisonsdelavoix.com)**.

Ouvert à toutes nationalités et dont l'âge est compris entre 18 ans et 32 ans à la date du concours. Tout(e) candidat(e) ayant présenté sa candidature lors des concours précédents et dont le dossier n'avait pas été retenu peut se présenter à nouveau au concours. Tout(e) candidat(e) ayant déjà été sélectionné(e) au concours mais n'en ayant pas été lauréat(e) peut à nouveau présenter sa candidature.

Clôture des inscriptions

le mercredi 29 août 2025 à minuit.

Conditions d'inscription

Concours ouvert aux candidat(e)s en cours de scolarité dans un centre de formation lyrique français ou étranger ; ou étudiant avec un professeur de chant et/ou de piano ; ou titulaire d'un prix de conservatoire ou de concours ; ou justifiant d'une expérience professionnelle.

Règlement du concours

Les candidats doivent obligatoirement interpréter trois œuvres ne devant pas dépasser au total 10 minutes (les partitions sont autorisées) : **une mélodie en français**, d'un compositeur français ou étranger + **une mélodie en langue étrangère** + **une mélodie contemporaine**, écrite à partir de 1970. **Une mélodie doit être du 19^e siècle.**

Conditions d'accueil et d'hébergement des candidat(e)s

Les candidat(e)s sont pris en charge dès leur arrivée à Gordes ou à l'arrivée de la correspondance d'autobus à Maubec (Coustellet). Les 60 premiers inscrits sont hébergés gratuitement par l'association en gîte ou chez l'hébergeant, à Gordes ou à proximité. En revanche, les frais de transport engagés par les candidat(e)s restent à leur charge.

Pour les lauréats 2025

Master class + concert : 4 journées de Master class à Gordes en mai et juillet 2026 + Concert de clôture.

Prix et récompenses : Ville de Gordes : 1500 €
Département de Vaucluse : 1000 €
Jérôme Boutiller (Prix spécial) : 1000 €
Karine Deshayé (Prix spécial) : 1000 €
Génération Opéra : 1000 €
Avant-Scène Opéra (Neuchâtel) : 1000 €
Petit-Palais Diffusion : 600 €
Marianna : 500 €

Concerts et récitals : Opéra Grand Avignon, Théâtre Impérial-Opéra de Compiègne, Opéra de Massy, Opéra de Montpellier Occitanie, Opéra de Nice-Côte d'Azur, Opéra de Rouen Normandie, Opéra national du Capitole de Toulouse, Opéra TOBS (Bienne-Soleure - Suisse), Musicales du Lubéron, Concerts au coucher de Soleil d'Oppède-le-vieux, Festival de Montperreux, les Saisons de la Voix de Gordes, Opéra de Vichy, L'avant-scène opéra (Neuchâtel - Suisse).

Auditions

2 open hearing days at **La Mairie de Gordes, Salle Simiane**: category **soloists singers** on Saturday september 6, 2025 from 3.00 pm and category **duets voice/piano** on Sunday 7 September 2025 from 10.30 am to 1 pm, and from 2.30 pm. Announcement of the results on Sunday evening.

Terms and conditions

Candidates must either be part of a lyrical training center ; or have earned a prize in a conservatory competition ; or being able to prove professional experience.

The competition is open to soloists singers or duets voice/piano of any nationality from 18 to 32 years old.

Procedure of registration

A registration fee is required to all the candidates: soloist singer €50 / duets: €100. The applicants have to send the following documents: a curriculum vitae, a photo, a copy of an identity card or passport, the program of arias for the competition, the registration fee and **a completed registration form (available on website at www.lesaisonsdelavoix.com)**

Contest rules

Candidates must perform three works not exceeding 10 minutes (partitions are allowed): **a melody in french** by a french composer or a non french composer + **a melody in a foreign language** + a contemporary song (post 1970, by a french or non french composer) – **A melody should be from the 19th century.**

Registration closing

on August 29, 2025 at midnight.

Reception and accommodation for the applicants

Les Saisons de la Voix take care of the candidates at their arrivals in Gordes ; or at the bus station in Maubec (Coustellet).

The first 60 candidates will have an accommodation for free, thanks to the association, hosting in private homes or in cottages, in Gordes or nearby. However, the travels and transferts costs are at the charge of the applicants.



Renseignements bureau du concours

Carol Poirson

Déléguée à l'organisation du concours

envoi des dossiers

concours.gordes@lessaisonsdelavoix.com

tél. + 33 (0)4 90 04 82 19

+ 33 (0)7 83 64 90 78

Toutes les informations, règlement complet

et fiche d'inscription sur le site

[All information, complete rules](http://www.lessaisonsdelavoix.com)

[and registration form on the website](http://www.lessaisonsdelavoix.com)

www.lessaisonsdelavoix.com



BRUN DE VIAN-TIRAN

